

# VALIDEZ PAR INTERNET !

Attention, les mineurs et les nouveaux chasseurs ne peuvent pas valider par internet.

**1** Rendez-vous sur [www.chasse44.fr](http://www.chasse44.fr)



Lisez les instructions et informations à votre disposition sur cette page. Un permis validé ne peut être annulé, remboursé ou modifié quel que soit le motif de la demande.

**3** Identifiez-vous avec :  
 - votre identifiant à 14 chiffres (a défaut le nom et prénom suffisent)  
 - votre numéro de permis de chasser

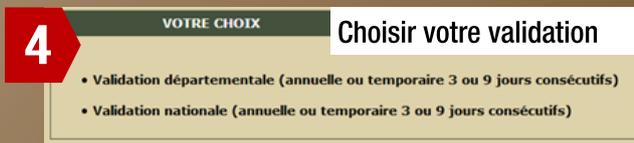
Veillez renseigner les trois informations suivantes :

Identifiant : 20140448012345 ? OU Nom   
 Prénom   
 ET  
 Numéro de permis : 44 01 345 ?  
 Date de naissance : 06/06/1944 (JJ/MM/AAAA)

Si vous ne savez pas où trouver ces informations, cliquez sur le point d'interrogation.



**2** Cliquez ici



**4** Choisissez votre validation

Choisir le département (par défaut, LOIRE-ATLANTIQUE).



**5** Cochez les options

Choisir la durée (par défaut, Annuelle).

Choisir  
 - la formule classique, vous recevrez votre permis par courrier (5 jours environ)  
**- l'e-validation, imprimez immédiatement votre permis !**

Puis, suivez les étapes pour choisir votre permis et payez par carte bancaire.